



Syndicat Mixte  
pour l'Aménagement Hydraulique  
des vallées du Croult et du Petit Rosne

**Le service public  
de vos rivières**

● ● ●

# IDÉE EAU

● ● ●

Numéro :

# 58

Juillet 2025



**Ces alliés discrets qui rafraîchissent nos villes :  
l'eau et le végétal en action**



Chères lectrices, chers lecteurs,

**Les épisodes de sécheresse et de canicule nous rappellent combien l'eau est un bien précieux**, mais aussi un levier d'adaptation face au réchauffement climatique. En redonnant aux rivières leur place dans le tissu urbain, en valorisant la présence de la végétation et en repensant nos aménagements, nous contribuons à améliorer concrètement le cadre de vie de nos habitants.



**Ce numéro d'Ideé Eau illustre cette ambition.** À travers plusieurs projets à venir, dont le projet du Cèdre Bleu à Sarcelles, le SIAH poursuit ses investissements pour des milieux plus résilients, plus vivants, capables de créer de véritables îlots de fraîcheur au cœur des villes.

**C'est aussi à travers l'innovation que nous affirmons notre engagement.** Le lancement du site [lastationdusiah.fr](http://lastationdusiah.fr) vient mettre en lumière une autre facette de notre action : la valorisation énergétique des eaux usées, avec des procédés exemplaires de réutilisation, de récupération de chaleur ou encore de production de biogaz.

**Restaurer les équilibres naturels, innover dans la gestion de l'eau, accompagner les territoires** : autant de voies que nous continuons d'explorer pour répondre, localement, aux grands défis de demain.



## Édito



Benoit Jimenez  
Président du SIAH  
Maire de  
Garges-lès-Gonesse

## **Astreinte 24h/24h - 7j/7j**

Le S.I.A.H. met à votre disposition un répondeur d'astreinte.

En cas d'urgence liée à un problème de pollution ou d'inondation, composez le :

**01 39 86 06 07**

et laissez un message précis sur le répondeur, sans oublier de bien spécifier vos coordonnées.

Le répondeur automatique alertera l'agent d'astreinte qui vous rappellera immédiatement et prendra toutes les dispositions pour donner suite à votre appel.

# LE SIAH EN bref

Le SIAH est un service public qui poursuit deux objectifs : la restauration écologique des cours d'eau et la réduction du risque inondation. Le territoire d'action du SIAH, d'une superficie de 20 000 hectares, correspond aux bassins versants des rivières du Croult et du Petit Rosne.

## Restaurer durablement la qualité des rivières

Le SIAH est engagé dans un programme de renaturation des cours d'eau à long



terme visant à restaurer des tronçons de rivière ayant été, dans le passé, bétonnés, canalisés voire enterrés. Il est également engagé dans des actions visant à protéger les cours d'eau et les zones humides des différentes pollutions qui les souillent. C'est à ce titre que le SIAH assure également l'assainissement des eaux usées sur l'ensemble de son territoire.

## Favoriser le retour d'une biodiversité

Cette recherche permanente et affirmée de la reconquête, y compris sociale, du Croult et du Petit Rosne, se traduit par une politique de préservation de la biodiversité, tant animale que végétale, autour des cours d'eau et des zones humides du territoire. L'objectif à terme est de recouvrer un bon état écologique des rivières après des décennies d'agressions multiples de ce patrimoine aquatique précieux et fragile.



## Limiter les risques d'inondation

Cette mission se traduit, outre l'engagement dans la réduction de l'impact de l'imperméabilisation des surfaces, par la gestion de bassins de retenue des eaux pluviales, dont beaucoup sont équipés de systèmes de contrôle à distance afin d'optimiser la gestion des ouvrages à l'échelle de l'ensemble du bassin versant du Croult et du Petit Rosne, échelle pertinente inscrite dans les politiques publiques depuis la loi sur l'Eau de 1964.



## En savoir +

 **SIAH Croult et Petit Rosne**

> <https://www.siah-croult.org>



 **Facebook**

> <https://www.facebook.com/siahcroult>



 **LinkedIn**

> <https://www.linkedin.com/in/siah-du-croult-et-petit-rosne-427b3a229>



Idée Eau : rue de l'Eau et des Enfants  
95500 Bonneuil-en-France  
Directeur de la publication : Benoît Jimenez  
Rédacteur en chef : Eric Chanal  
Rédacteurs : Service communication  
Téléphone : 01 30 11 15 15  
E-mail : [info@siah-croult.org](mailto:info@siah-croult.org)  
Conception graphique : ACRV - [www.acrv.fr](http://www.acrv.fr)

Réalisation : Agence RDVA - [www.rdva.fr](http://www.rdva.fr)

Photos : D.R. - Shutterstock - SIAH

Tirage : 133 000 exemplaires  
Imprimerie : Groupe Morault - Imprimerie de Compiègne ISSN 1635-4788  
Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.

# Le SIAH, partenaire clé du projet d'ÉcoQuartier à Villiers-le-Bel



**Signature de la Charte Ecoquartier : au premier plan, de gauche à droite, Pierre Barros, sénateur du Val d'Oise, Pascal Doll, Président de la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays-de-France et Maire de d'Arnouville, Philippe Court, Préfet du Val d'Oise, Djida Djallali-Tehtach, Maire de Villiers-le-Bel et Benoit Jimenez, Président du SIAH et Maire de Garges-Lès-Gonesse.**

**Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), la Ville de Villiers-le-Bel s'est engagée dans la création d'un écoquartier exemplaire sur le secteur de Derrière-les-Murs-de-Monseigneur. Ce vaste projet de requalification urbaine vise à créer un quartier durable, innovant et résilient, intégrant pleinement les enjeux environnementaux et les besoins des habitants.**

Le SIAH, en tant qu'aménageur hydraulique, intervient sur près de 10 kilomètres de réseaux d'eaux usées et pluviales. Son action s'inscrit pleinement dans une logique de désimperméabilisation des sols et de reconquête de la nature en ville. Derrière ces choix techniques, il y a des bénéfices concrets pour les habitants : réduction des risques d'inondation, développement d'îlots de fraîcheur et d'espaces verts. Ce sont autant d'actions qui contribuent à améliorer la qualité de vie.

Ce projet préfigure une nouvelle manière d'aménager la ville, en valorisant la ressource en eau comme levier d'adaptation climatique. En lien avec les partenaires locaux, le SIAH contribuera ainsi à faire de cet écoquartier un espace exemplaire en matière de cadre de vie, de réduction des risques et de transition écologique.

# Un nouveau site internet pour valoriser la station du SIAH

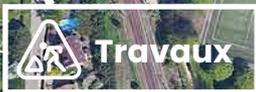
Le SIAH vient de lancer [www.lastationdusiah.fr](http://www.lastationdusiah.fr), un site internet entièrement dédié à sa station de dépollution des eaux usées. Ce nouveau support vise à mettre en lumière cette infrastructure clé, non seulement pour son rôle dans le traitement des eaux, mais aussi comme levier d'innovation au service de la transition écologique.

En plus de présenter les missions de la station, le site valorise les solutions concrètes mises en œuvre localement : **la valorisation du biogaz**, **la récupération de la chaleur des eaux usées** pour chauffer le siège administratif du SIAH et alimenter le futur réseau de chaleur urbain de Garges-lès-Gonesse, ou encore la **réutilisation des eaux traitées** pour les process de la station et à court terme pour l'arrosage des espaces verts.

Conçu comme un outil pédagogique et accessible, le site facilite aussi les **demandes de visites**, pour les scolaires comme pour les partenaires institutionnels.

Un espace est également consacré au **chantier d'extension récemment** achevé, avec photos et reportages. Enfin, **les projets à venir y seront présentés au fil de leur avancement**, témoignant de l'engagement du SIAH pour faire de cette station un modèle d'intégration aux enjeux environnementaux du territoire.





# Le projet du Cèdre Bleu à Sarcelles : les rivières au centre du projet

Petit Rosne



Canalisation  
des eaux usées



Ru de la Marlière



Petit Rosne



Emprise  
de l'opération



**Dans le quartier du Cèdre Bleu à Sarcelles, un vaste chantier est en cours pour redonner au Petit Rosne et son affluent, le ru de la Marlière, un rôle majeur dans l'aménagement urbain, la gestion de l'eau et la valorisation du cadre de vie. Porté par le SIAH sur ses aspects hydrauliques, le projet se déroule en deux grandes phases étroitement liées.**

Ce projet est le fruit d'une réflexion approfondie menée en amont entre la commune de Sarcelles et le SIAH, avec le soutien financier de plusieurs partenaires institutionnels : l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Département du Val-d'Oise et la Région Île-de-France. Cette concertation a permis d'inscrire la requalification des cours d'eau au cœur d'une dynamique globale de renouvellement urbain.

## **Une première phase technique et souterraine**

La première étape, actuellement en cours, concerne les réseaux d'assainissement. Elle prévoit la réhabilitation d'un collecteur intercommunal d'eaux usées, situé en rive gauche du Petit Rosne. Sur environ 240 mètres, une canalisation en Polyester Renforcé de Verre (PRV) de 1 m de diamètre est mise en place, complétée par la création d'une piste technique. Ces travaux structurants sont indispensables

pour permettre la suite du projet. Ils se poursuivront jusqu'à la mi-août 2025.

## **Une deuxième phase de restauration des cours d'eau**

Dès la fin du chantier d'assainissement, les travaux de renaturation du Petit Rosne et du ru de la Marlière pourront commencer. Cette deuxième phase prévoit la suppression du canal béton actuel du ru et la reconstitution d'un lit naturel sinueux, connecté à des zones humides et des espaces végétalisés pour le Petit Rosne et son affluent.

Saluons également l'acquisition par le SIAH d'une habitation située en zone inondable. Sa démolition permettra de redonner de l'espace au Petit Rosne et de mieux sécuriser les biens et les personnes grâce à la création d'une zone humide propice à l'expansion naturelle des crues.

Les berges seront entièrement restaurées avec l'introduction de plantes de milieux humides, la reconstitution de zones de

fraîcheur et l'intégration d'aménagements pour la faune. Des pontons et franchissements piétons seront aménagés pour ouvrir le site aux usages doux.

## **Une ambition environnementale et urbaine forte**

**L'objectif de ce chantier est clair : redonner toute sa place au cours d'eau au sein d'un parc urbain, tout en renforçant la résilience face au changement climatique. Le projet contribuera à réduire le risque d'inondation, à restaurer la biodiversité locale et à offrir aux habitants un espace de nature retrouvé, un îlot de fraîcheur intégré harmonieusement dans le paysage urbain.**

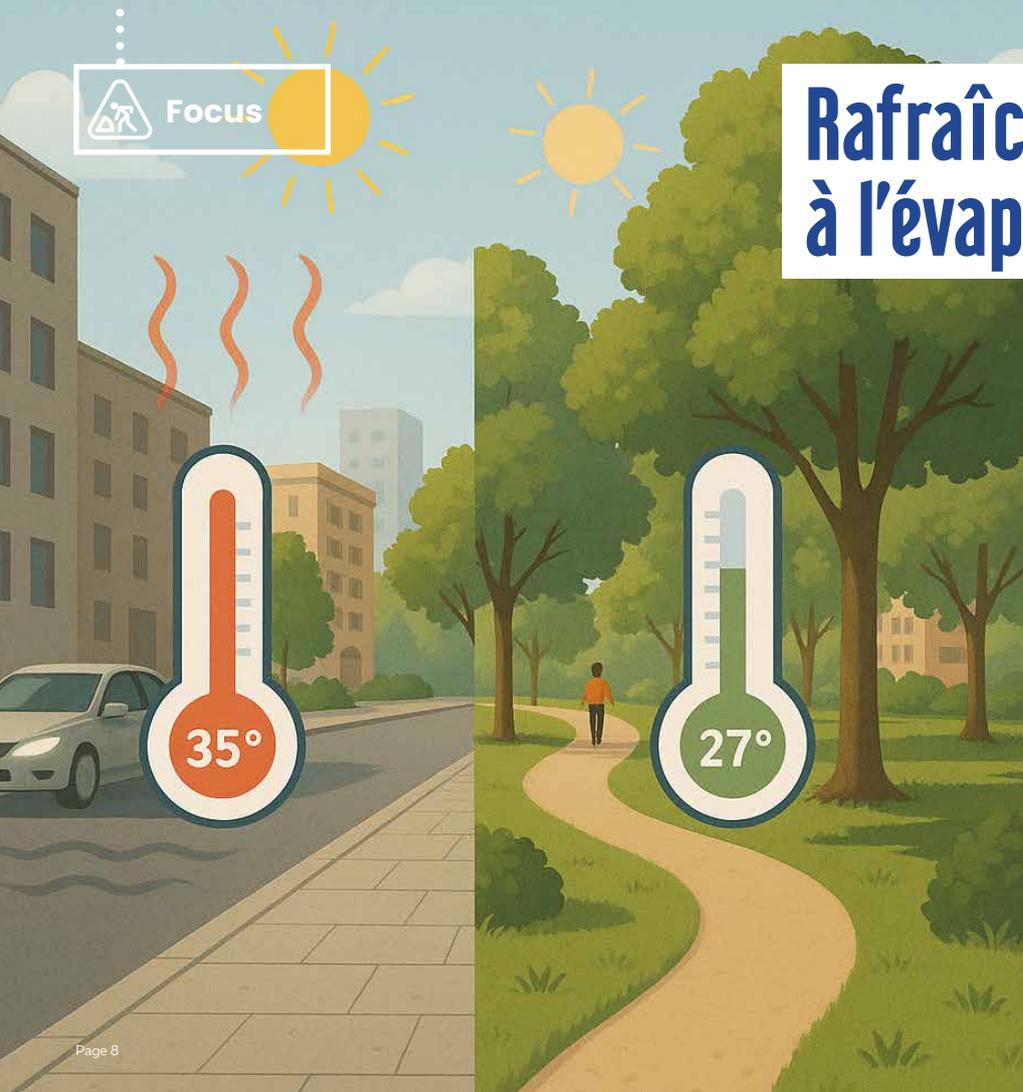
**Avec ce projet, le SIAH réaffirme sa volonté de faire de l'eau un vecteur d'aménagement durable, d'innovation et de bien-vivre.**



Focus



# Rafraîchir la ville grâce à l'évapotranspiration



Avec la multiplication des épisodes de canicule, les villes doivent désormais se réinventer pour faire face aux défis du réchauffement climatique. Parmi les solutions naturelles à valoriser, l'évapotranspiration occupe une place de plus en plus centrale. Longtemps ignorée dans les stratégies d'aménagement, elle devient aujourd'hui un véritable levier pour retrouver de la fraîcheur dans nos territoires.

## Qu'est-ce que l'évapotranspiration ?

L'évapotranspiration désigne le phénomène par lequel l'eau présente dans le sol ou absorbée par les végétaux s'évapore dans l'atmosphère. Elle combine deux processus :

l'évaporation de l'eau à la surface du sol ou des feuilles, et la transpiration des plantes, qui libèrent de la vapeur d'eau par leurs stomates (Ouvertures naturelles sur l'épiderme de la tige ou de la feuille, qui assurent des échanges gazeux avec le milieu extérieur). Ce mécanisme permet un rafraîchissement naturel de l'air ambiant, comparable à l'effet ressenti à l'ombre d'un arbre par une journée chaude.

Ce phénomène est d'autant plus efficace qu'il repose sur des processus biologiques autonomes, activés dès que les conditions climatiques sont réunies (chaleur, humidité, ensoleillement). À grande échelle, l'évapotranspiration joue un rôle essentiel dans la régulation du climat local, tout en apportant des bénéfices supplémentaires en matière de qualité de l'air, de biodiversité ou encore de bien-être psychologique.



*Exemple fictif d'intégration de l'eau en ville*

## Un rôle essentiel dans l'aménagement urbain

En plantant davantage d'arbres, en désimperméabilisant les sols ou en aménageant des zones humides, les collectivités favorisent la présence d'eau dans les milieux urbains et la libération naturelle de fraîcheur.

Au SIAH, cette approche est déjà mise en œuvre dans les opérations de renaturation des berges de rivière, de création de zones humides ou encore de désimperméabilisation de certains espaces. Ces projets, le plus souvent motivés au départ par la volonté de réduire le risque d'inondation, visent également à rendre les quartiers plus agréables à vivre, tout en favorisant une adaptation durable aux dérèglements climatiques.

## Des effets mesurables

Les bénéfices de l'évapotranspiration peuvent être constatés à différentes échelles. Autour d'un arbre isolé, on peut enregistrer une baisse de température allant jusqu'à 2 à 3 °C par rapport à un espace minéralisé. Dans un parc urbain ou un espace renaturé, cet effet peut s'amplifier et jouer un rôle déterminant dans le confort thermique des



habitants, en particulier lors des épisodes de forte chaleur.

La présence de végétation et d'eau contribue aussi à ralentir le ruissellement en cas de pluie, en favorisant l'infiltration. Elle améliore la qualité de l'air, favorise le retour de la biodiversité, et offre un cadre de vie plus apaisant, propice au lien social et aux activités de plein air.

## Et demain ?

**La nature en ville n'est plus un simple ornement : elle devient une infrastructure verte à part entière. Dans les années à venir, les projets portés par le SIAH intégreront toujours davantage cette logique d'optimisation de l'évapotranspiration. Qu'il s'agisse de la renaturation des cours d'eau, de la création de zones de fraîcheur ou du développement de solutions basées sur la nature, tous concourent à un même objectif : adapter durablement nos territoires, tout en améliorant le quotidien de ses habitants.**



*Fuligule morillon*

# Zone Naturelle Sensible du Vignois : la nature répond présente



Martin-pêcheur

Depuis 2020, la nouvelle zone d'expansion de crues du Vignois, classée Espace Naturel Sensible (ENS) par le département du Val d'Oise en 2024, fait l'objet d'un suivi écologique régulier et approfondi. Objectif : mieux connaître les espèces présentes, mesurer l'évolution de ce milieu naturel et orienter voire ré-orienter la gestion du site.

Depuis 2020, la nouvelle zone d'expansion de crues du Vignois à Gonesse, classée Espace Naturel Sensible (ENS) par le département du Val d'Oise en 2024, fait l'objet d'un suivi écologique régulier et approfondi. Objectif : mieux connaître les espèces présentes, mesurer l'évolution de ce milieu naturel et orienter voire ré-orienter la gestion du site.

Le cru 2024 des inventaires naturalistes confirme l'intérêt de cette zone humide, avec de belles surprises à la clé. Côté libellules, 15 espèces ont été recensées cette année, dont certaines rares ou menacées comme Aeshna isoceles, classée vulnérable en Île-de-France. Chez les papillons, malgré un déclin lié aux canicules passées, le nombre d'individus remonte en 2024, avec notamment la présence de la Zygène de la filipendule. Du côté des sauterelles et criquets, l'Edipode éme-

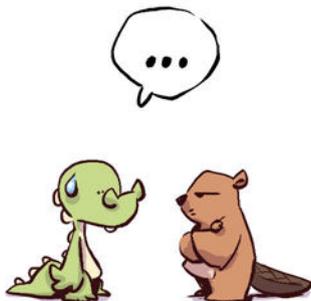
raudine, typique des zones humides ensoleillées, reste bien implantée.

Mais c'est chez les oiseaux que la richesse est la plus spectaculaire : 83 espèces recensées en 5 ans, dont plusieurs menacées comme le Bruant des roseaux ou le Fuligule morillon. Le Martin-pêcheur, emblème des rivières en bonne santé, a lui aussi été observé. Ce qui est, en soi, un très bon signe pour la qualité des eaux du Croult.

Au fil des années, le site du Vignois évolue : les milieux ont naturellement tendance à se fermer suivant une dynamique de colonisation par les ligneux et notamment les saules. Ainsi, certaines espèces pionnières reculent. Le suivi écologique permet au SIAH d'adapter sa gestion pour éviter cette fermeture du milieu, préserver ses équilibres, et favoriser sa biodiversité. Un bon exemple de nature qui trouve sa place... même à deux pas de la ville.



Bruant des roseaux





CE QUE TU APPELLES  
UNE "BOUCHE D'ÉGOUTS"  
N'A RIEN À VOIR AVEC  
LES ÉGOUTS !



# Travaux en cours





## Travaux

### Arnouville

Entre la zone d'expansion de crue du Vignois et Bonneuil-en-France. Réhabilitation de la canalisation d'eaux usées. En cours. Fin de chantier prévu à fin juillet 2025.

**Montant : 984 000 € HT**

### Garges-Lès-Gonesse

Avenue de Stalingrad  
Réhabilitation de la canalisation d'eaux usées (démarrage de la phase 3 des travaux). En cours. Fin de l'opération : fin août 2025.

**Montant global : 3 142 490,60 € HT**

Rue Jean Moulin  
Réhabilitation des réseaux d'assainissement. Démarrage 16 juin. Fin de chantier prévu à la fin août 2025.

**Montant : 469 999 € HT**

### Gonesse

Rue Gay-Lussac- Remplacement de la canalisation des eaux usées - Démarrage fin août 2025 pour 4 semaines prévisionnelles de travaux.

**Montant : 226 581 € HT**

### Montsoult

Rue de Versailles et de Verdun - Création d'un collecteur d'eaux usées. Démarrage des travaux le 25 août 2025 jusqu'à fin novembre 2025.

**Montant : 494 127 € HT**

### Le Thillay

Rue des Charmilles et Alfred Musset - Remplacement des canalisations d'eaux usées. Démarrage le 23 juin et fin de chantier à fin décembre 2025.

**Montant : 995 900 € HT**

### Saint-Witz

Rue de Montmélian - Création de nouveaux collecteurs d'assainissement. Démarrage des travaux début septembre jusqu'à fin janvier 2026.

**Montant : 1 381 651 € HT**

### Sarcelles

Parc du Cèdre Bleu - Réhabilitation de la canalisation d'eaux usées. Chantier en cours jusqu'à mi-juillet.

**Montant 785 512 € HT**



Les chantiers de réhabilitation s'inscrivent dans la politique patrimoniale de gestion des canalisations menée par le SIAH sur son périmètre de compétence, afin de limiter les impacts environnementaux et d'améliorer le fonctionnement des ouvrages hydrauliques.



Syndicat Mixte  
pour l'Aménagement Hydraulique  
des vallées du Croult et du Petit Rosne

**Le service public  
de vos rivières**



Numéro :

**58** **IDÉE**  
**EAU**

**01 30 11 15 15**

[info@siah-croult.org](mailto:info@siah-croult.org)  
[www.siah-croult.org](http://www.siah-croult.org)

S.I.A.H. des vallées  
du Croult et du Petit Rosne  
Rue de l'Eau et des Enfants  
95500 Bonneuil-en-France

